

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 78 (1969)
Heft: 4

Rubrik: La parole à l'Association suisse des aides-soignants et aides-soignantes qualifiés

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

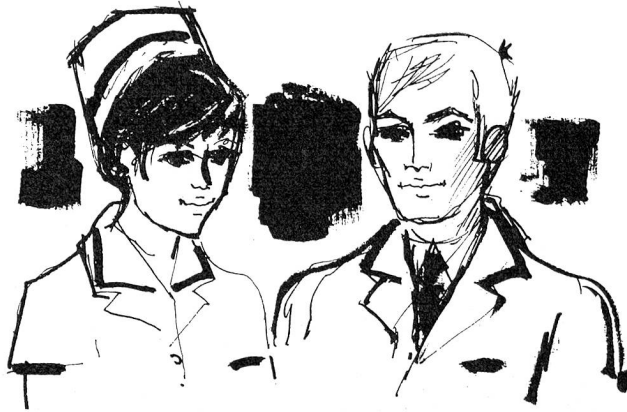
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La parole à l'Association suisse des aides-soignants et aides-soignantes qualifiés



Le millième certificat de capacité

Le sort en avait décidé ainsi: en 1969, huit ans après l'ouverture de la première des 15 écoles d'aides-soignants et d'aides-soignantes reconnues par la Croix-Rouge suisse existant actuellement en Suisse, l'on délivrerait le millième certificat de capacité à une nouvelle diplômée!

Dans quel centre de formation aurait lieu cet événement, car c'en est un...?

Au mois de mars, on le savait: ce serait à l'École d'aides-soignantes de l'Hôpital des Bourgeois de Bâle, à l'issue des sessions d'examens d'avril! 14 candidates et un candidat sont en piste. Laquelle (ou lequel) sera le ou la millième diplômée? On ne le saura que le 11 avril après 16 h 15, à l'issue du dernier examen qui se terminera aux environs de 16 heures.

Presse, radio et télévision sont de la partie. «*Pourquoi tant de monde? Ces examens ont-ils un caractère particulier?*» demandent les candidats du jour. On leur répond qu'il s'agit d'une action de propagande en faveur de leur profession. Ils s'en déclarent heureux, car «*voyez-vous, disent-ils, le public ignore encore beaucoup trop souvent ce qu'est en fait notre travail*».

Le président central de la CRS, *Prof. Hans Haug* est présent également. C'est lui qui tout à l'heure remettra personnellement son certificat de capacité à la millième aide-soignante de Suisse, *Mlle Hanni Stäheli*, d'Amriswil.

Quel est le plus bel aspect de notre profession? Une élève répond

Oui, cette question on nous la pose souvent et on se la pose à soi-même. Quel est le plus beau côté de notre profession, celui qui nous procure le plus de joies et de satisfaction? Est-ce le fait de travailler dans un hôpital, ou celui d'être en étroite collaboration avec les infirmières et les médecins? Est-ce parce que notre profession est pleine d'avenir, ou parce que l'on nous apprend à exécuter certains soins? ou encore est-ce le fait de porter un uniforme qui nous attire?

Je crois que, à cette question, toutes les aides-soignantes, élèves ou qualifiées, vous répondront en chœur: «Non, pour nous, ce qui prime c'est le privilège d'être quotidiennement au chevet du malade».

A l'encontre des infirmières qui sont surchargées de travail, partagées entre les écritures et les soins importants, nous avons la joie d'être très proches du malade, puisque nous sommes formées tout particulièrement pour lui donner les soins de base qui demandent beaucoup de temps. Les paroles échangées entre le malade et l'aide-soignante pendant une toilette ou un soin seront plus intimes et personnelles que le gentil petit mot prononcé avant et pendant une injection.

Très vite, nous devenons la confidente du malade, celle à qui l'on explique certaines difficultés, certains soucis, l'amie qui encourage pendant les repas lorsque l'appétit manque!

Certes, nous apprécions beaucoup les autres aspects de notre beau métier, ceux-là mêmes que j'ai énumérés plus haut, mais c'est ce dernier point qui nous apporte le plus de satisfactions et que nous essayons de mériter.

*M. Rey,
élève de l'École cantonale d'aides-soignantes
de La Chaux-de-Fonds*